



Observer pour des fourrages de qualité ELEVEUR DE FOURRAGE

Note Patur'RA

Note N°5 – semaine 10 – lundi 08 mars 2021

La Chapelle de Mardore - 602 M

Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 236°C
Hauteur herbe moyenne : 4.5 cm

Amplepuis - 602 M

Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 279°C

St Laurent de Chamousset - 538 M

Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 247°C

St Martin en Haut - 682 M

Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 227°C

Monsois - 570 M

Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 236°C

Bibost - 420 M

Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 263°C
Croissance moyenne : 10.7 kg
Mise à l'herbe depuis le 26/02. Pâturage de 12h-17h

Beauvallon - 340 M

Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 242°C
Hauteur herbe moyenne : 6.5 cm

Condrieu - 303 M

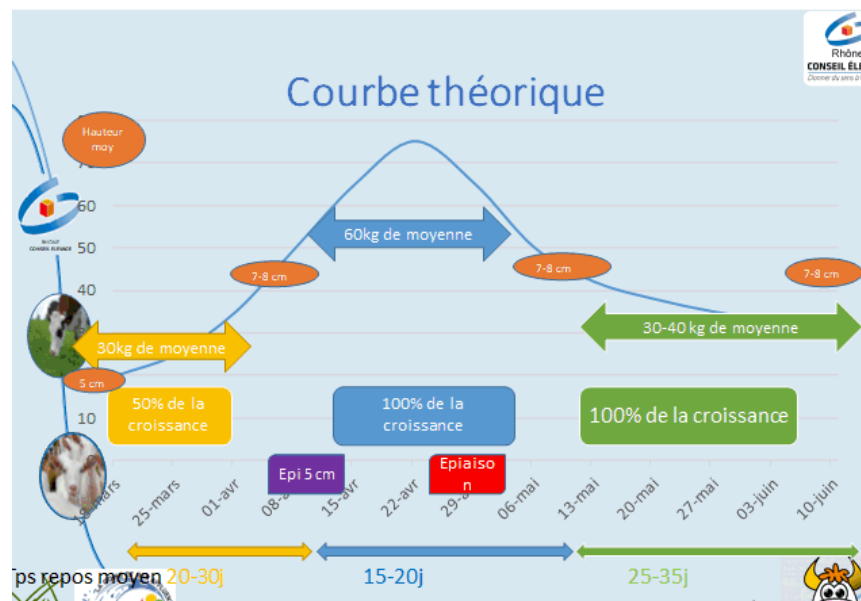
Cumul T°C base 0-18 au 01/02 : 291°C

Faire un tour d'horizon de ses parcelles de pâturage permet d'anticiper la possibilité de mise à l'herbe et l'organisation du pâturage (paddocks, abreuvoir etc)

Selon les secteurs, la croissance de l'herbe démarre timidement. Même si les stocks diminuent et que certains éleveurs ont déjà lâché leurs animaux autour de vous, ne vous précipitez pas à sortir les vôtres. La stratégie de mise à l'herbe est propre à chaque exploitation. Une mise à l'herbe précoce se situe à 250°C de cumul température. Pour cela, plusieurs facteurs doivent être réunis : avoir une surface accessible importante, (>40 ares/VL) un sol portant, être habituellement en excès d'herbe ou encore valoriser de la pousse hivernale. En fonction de l'état des lieux fait par vos soins dans vos prairies et de votre expérience passée, votre mise à l'herbe est faite ou se réalisera dans les jours suivants. En tout état de cause, pour apporter de la souplesse dans l'utilisation de l'herbe, on la réalisera avant 350°C. A ce jour, seule la moitié des secteurs ont atteints les 250°C. Lors du tour de parcelle, nous pouvons observer une grande hétérogénéité de stock d'herbe selon l'exposition, l'humidité du sol mais également aussi la date de fin de pâturage des animaux l'an passé ainsi que le type d'exploitation. Si les vaches ont pâturé trop ras et trop longtemps à l'automne (économie de paille), le redémarrage en végétation sera d'autant plus long au printemps. Les animaux peuvent commencer à pâturer si la hauteur d'herbe est autour des 5-6 cms herbomètre (cf photo). Pour ne pas pénaliser la pousse dès la sortie des animaux, il faut veiller à ce que les vaches ne consomment pas plus de 50% de la croissance. Elles ne doivent donc pas sortir plus de 2-3h au démarrage. Pour autant, il ne faut pas tourner trop vite sur les parcelles (cf courbe) pour laisser le temps à la prairie de repousser et créer dès le premier tour un décalage de croissance entre les parcelles.



Hauteur de talon de botte



Laurine DESMARI
Port : 06 84 11 43 60
Mail : ldesmaris@cmre.fr

Contact

Note technique hebdomadaire - IPNS
Rhône Conseil Elevage - 18 Avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale